

LE RISQUE TSUNAMI



Toute l'info sur
www.securite-civile.nc

Numéros d'urgence

SAPEURS-POMPIERS : 18

SAMU : 15

GENDARMERIE / POLICE : 17

SECOURS EN MER : 16



GOVERNEMENT DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE



PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS

ESSAI DU SIGNAL
D'ALERTE

TSUNAMI

ZONE A RISQUE DE TSUNAMI



**Tous les 1^{er}
MERCREDIS**
du mois à midi
*les sirènes de Nlle-Calédonie
retentiront durant 30 secondes*



GOVERNEMENT DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE

LE RISQUE TSUNAMI

CE QU'IL FAUT SAVOIR

AVANT

Renseignez-vous dans votre mairie

- Votre maison est-elle dans une zone à risque ?
- Quelles sont les zones de refuge ?
- Identifiez le trajet à prendre pour vous rendre dans les zones de refuge.

Préparez-vous

- Sensibilisez votre famille.
- Vérifiez : pharmacie, nourriture, eau, radio et piles.

Renseignez-vous à l'école sur les conditions de mise en sécurité de vos enfants.

Plus d'infos sur www.securite-civile.nc

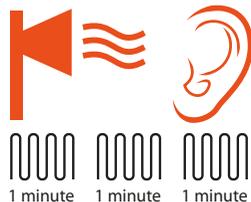


SIGNAL D'ALERTE

Le signal d'alerte est diffusé par les sirènes Tsunami puis relayé par les services publics et les médias.

SIGNAL D'ALERTE

Son modulé de 1 mn 3 fois de suite avec pause de 5 secondes entre chaque signal.



FIN D'ALERTE

1 son continu de 30 secondes.



ESSAIS

1 son continu de 30 secondes, tous les premiers mercredis de chaque mois à midi.



EVACUATION

RESPECTEZ LES CONSIGNES

- Ecoutez la radio : horaires tsunami, consignes...
- Emmenez le minimum : médicaments, nourriture, eau, vêtements, papiers importants, poste radio.
- Rejoignez une zone de refuge.
- Ecoutez la radio.

Si vous n'avez pas le temps de préparer votre évacuation, éloignez-vous du rivage à plus de 300 m et/ou prenez de la hauteur à plus de 12 m d'altitude (étages de bâtiments solides ou relief sans approcher des cours d'eau).

ATTENTION



- N'utilisez pas votre véhicule.
- Laissez vos enfants à l'école, ils sont pris en charge par leur établissement.
- Evitez d'encombrer les lignes téléphoniques.
- Eloignez vous du rivage et des cours d'eau.



FIN D'ALERTE

- Attendez le signal de fin d'alerte avant de vous déplacer.
- Signalez à votre mairie : victimes, dégâts, besoins...
- N'approchez pas des fils électriques.

Faites confiance aux équipes de secours.
Gardez votre calme !

